

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horizon - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-798463

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 13383	Société : Royal Air Maroc	16/05/2016	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BAKKI OUMAYMA			
Date de naissance : 17.12.1996			
Adresse :			
Tél. : 0637 16 12 114 Total des frais engagés : 162805 Dhs			
Cadre réservé au Médecin : DR. ALIGHIERI VALERIE MEDECINE GENERALE - DENTISTERIE NUTRITION DIABETOLOGIE 7, Rue Kadi Iassine 2ème étage Maârif - Casablanca Tél. 0522 99 19 06			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 28/10/2016			
Nom et prénom du malade : BAKKI OUMAYMA Age: 16			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Spasmes			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous brouillon à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : 30 MAI 2016 Le : 1/1/2016			
Signature de l'adhérent(e) :			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/23	CAT		25000	<p>INNPE : 09100923</p> <p>DR. ALIGHIERI VALERIE</p> <p>MÉDECINE GÉNÉRALE - GÉRIATRIE</p> <p>NUTRITION DIABÉTOLOGIE</p> <p>7 Rue Kadhafi Casablanca</p> <p>0524 19 06</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ج.ع. الطبي - المختبر الصناعي للتحاليل الطبية	23/04/13	3,1850-	26,50.00 د.ل
LABORATOIRE ALI D'ANALYSES MEDICALES			
Dr. BENMLOUD			
240, Bd Brahim Bourdani Maârif			
Tél: 03 22 65 78 25 / 05 22 25 39 61			
Casablanca - Patente: 3 705 014			

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

Dr ALIGHIERI VALERIE

MÉDECINE GÉNÉRALE-GÉRIATRIE
NUTRITION-DIABÉTOLOGIE

Diplômée de la Faculté
de Médecine de Besançon - France

Consultation sur rendez-vous
Visites à domicile

Casablanca, le 28 Avril 2023



الدكتورة أليكيري فاليري

الطب العام - طب الشيخوخة
التدفية - مرض السكري

خريجة كلية الطب
بنينس بفرنسا

الاستشارات بالموعد
زيارات منزلية

الدار البيضاء في

Mlle BAKKI Oumayma

- NFS - PQ
- FERRITINE
- CALCEMIE-PHOSPHOREMIE
- MAGNESIUM PLASMATIQUE ET ERYTHROCYTAIRE
- VITAMINE D2-D3
- VITAMINE B9-B12

Dr. ALIGHIERI VALERIE
MEDECINE GÉNÉRALE - GÉRIATRIE
NUTRITION DIABÉTOLOGIE
7, Rue Kadi Iass 2ème étage
Maârif - Casablanca
Tél 0522 99 19 06

مختبر المصافي للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE SOAFLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILoud
240, Bd Brahim Roudant Maârif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Patente: 33805014

7, Rue Kadi Iass, Rés. El Wassia (Imm. Mac Donald's), 2^{ème} Etage, Maârif - Casablanca

، زنقة قاضي إياس، عمارة الوصيّة، الطابق الثاني، المعاريف - الدار البيضاء

Tél. : +212 522 991 906 - Email : docteuralighieri@gmail.com

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 230400410

CASABLANCA le 29-04-2023

Mme BAKKI Oumayma

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0101	Albuminémie (Méthode immunologique)	B60	B
0104	Calcium	B30	B
0126	Magnésium plasmatique	B60	B
0127	Magnésium erythrocytaire	B80	B
0129	Phosphore minéral	B40	B
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0438	Vitamine B12	B400	B
0439	Vitamine D	B450	B
0487	Folates plasmatiques (vitamine b9) par immunomarquage	B400	B

Total des B : 1850

TOTAL DOSSIER : 2250.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille deux cent cinquante dirham .

مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
 Dr. BENMLOUD
 240, Bd Brahim Roudani Maârif
 Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Casablanca - Poste: 35805014

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214